

PREFET DE L'OISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**
Groupement Prévision
8 Avenue de l'Europe – ZAE Beauvais Tillé
BP 20870
60008 BEAUVAIS Cedex
Tel. : 03 44 84 20 81
Fax : 03 44 84 20 02
E-mail : service.prevision@sdis60.fr

Tillé, le 1er février 2016

Affaire suivie par : M. le Cdt Lalouette
Réf. : SL.2016.39
Dossier : CO254I0008

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES SERVICES
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'OISE

A

Monsieur le Directeur de la Ste FORD
RN 1017
60190 Estrées St Denis

OBJET : Défense extérieure contre l'incendie (DECI)

REFER : Votre demande du 18 janvier 2016

Par transmission visée en référence, vous interrogez mes services concernant la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) par rapport aux risques présentés vis-à-vis du classement ICPE pour votre site situé RN 1017 à Estrées St Denis.

Votre site est composé d'un bâtiment d'une superficie totale de 35 858m² divisé en 2 cellules séparé par un mur coupe-feu de degré 2 heures.

- cellule Magasin A : 21 779 m²
- cellule Magasin B : 14 079 m²

L'étude des besoins en eau se portera sur la cellule la plus défavorable : le magasin A. Celle-ci regroupe sur une surface de 2 240 m² du stockage de polymère classé sous le régime de Déclaration rubrique 2663. Le restant du magasin (19 539 m²) est classé sous la rubrique 1510 « Entrepôt couvert » sous le régime de l'Enregistrement.

L'étude hydraulique d'après le Document technique « D9 » et en considérant le stockage le plus défavorable (rubrique 1510) fait apparaître un débit nécessaire de 900 m³/h soit 1 800 m³ pour 2 heures, tandis que le stockage lié à la rubrique 2663 fait apparaître un débit de 102 m³/h soit un total de 306 m³ pour 3 heures.

En conséquence il est nécessaire de trouver au minimum sur le site un débit de 300 m³/h (1/3 de 900 m³/h) sur l'ensemble des poteaux d'incendie sous une pression dynamique maxi de 6 bars. Le restant de la capacité d'eau (1 200m³) pourra être soutiré dans les cuves de sprinklage par l'intermédiaire de prises d'eau.

Le Groupement Prévision se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours,



Colonel Luc **CORACK**